



## COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

### Lancement de la campagne *Opération papier carton*

---

**Magog, le 17 juin 2013** – Lors d'une conférence de presse tenue plus tôt aujourd'hui, la MRC de Memphrémagog a annoncé qu'elle déploiera, au cours des prochaines semaines, une campagne de sensibilisation des citoyens et des entreprises de son territoire au recyclage du papier et du carton.

En effet, la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles prévoit l'élimination du papier et du carton des lieux d'enfouissement d'ici la fin de l'année 2013. « Pour la MRC, il est important de faire connaître cette décision du gouvernement à ses citoyens et de les inciter à modifier leurs comportements » a mentionné madame Lisette Maillé, présidente du Comité consultatif en développement durable de la MRC. « Cette campagne a donc pour objectif de sensibiliser non seulement les résidents et les villégiateurs, mais aussi les industries, les commerces et les institutions, puisque ceux-ci produisent aussi une bonne part des matières recyclables. »

La campagne, intitulée *Opération papier carton*, vise l'adoption de bons comportements en ce qui a trait à la gestion de ces matières. « Le premier réflexe à développer est la réduction à la source », a affirmé madame Christine Labelle, directrice adjointe à la MRC. « Pour y arriver, nous devons ramener nos achats à l'essentiel et réduire notre tendance à acheter de manière compulsive. Nous pouvons aussi réduire la consommation de biens suremballés, lorsque l'option se présente à nous. Le recyclage du papier et du carton non souillés est aussi un incontournable. S'ils sont souillés, il est possible de les composter. Nous souhaitons transmettre le message que, jeter du papier et du carton, c'est la dernière option. Il s'agit d'ailleurs du slogan de la campagne. »

Le message sera transmis aux citoyens et aux entreprises par différentes actions de communication, qui se dérouleront au cours de l'été :

- Des publicités paraîtront dans les hebdomadaires de la région;
- Une lettre sera envoyée aux citoyens afin de les sensibiliser à cette question et de les inviter à visiter le microsite [operationpapiercarton.com](http://operationpapiercarton.com);
- Pierre angulaire de la campagne, ce site leur permettra d'en apprendre davantage sur le recyclage et sur les impacts de leur consommation de papier et de carton;
- Les citoyens et les entreprises pourront aussi prendre concrètement part à l'opération en téléchargeant des badges à l'effigie de cette dernière afin de les inclure à leur signature de courriel;
- Ils pourront aussi s'inscrire à une liste d'envoi par courriel afin de recevoir les futures communications de la MRC et des municipalités du territoire participantes. Ce faisant, ils seront automatiquement inscrits à un concours leur permettant de remporter des prix;
- Des communications ciblant les touristes en visite chez nous sont prévues;

- L'équipe de conseillers en environnement de la MRC, qui sillonnera la région cet été, sensibilisera à cette opération les citoyens rencontrés lors des événements auxquels ils prendront part dans les municipalités.

Une seconde phase de cette campagne se déroulera à l'automne. « Nous voulons que le message soit clair pour tous : à partir de maintenant, le papier et le carton non souillés ne doivent plus être jetés aux déchets. Nous demandons aussi à la population de faire un effort supplémentaire afin de réduire sa consommation à la source. En bout de ligne, tous y gagneront, puisque ces actions aideront non seulement à la préservation de nos ressources, mais permettront aussi des économies, en diminuant les coûts de l'enfouissement et même ceux du recyclage », a mentionné madame Maillé.

En terminant, monsieur Jacques Demers, préfet de la MRC de Memphrémagog, a tenu à remercier les municipalités du territoire, qui ont pris une part active à la réalisation de cette campagne, notamment par la distribution à leurs citoyens de matériel de communication.

– 30 –

Source :

Mme Louise Champoux  
Conseillère en communications  
MRC de Memphrémagog  
Tél. : 819 843-8273, poste 239

Pour information :

Lisette Maillé  
Présidente  
Comité consultatif en développement durable  
MRC de Memphrémagog  
Tél. : 819 843-2388

Christine Labelle  
Directrice adjointe  
MRC de Memphrémagog  
Tél. : 819 843-9292, poste 35



On voit ici madame Louise Champoux, conseillère en communication à la MRC de Memphrémagog, monsieur Jacques Demers, préfet de la MRC ainsi que madame Lisette Maillé, présidente du comité consultatif en développement durable de la MRC.